

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 51/52

25^e année • mercredi 21 décembre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

La direction de British American Tobacco a réaffirmé sa décision de fermer son usine à Boncourt, dans le Jura, malgré les alternatives présentées par le personnel. Le groupe va délocaliser sa production, entraînant la disparition de 226 emplois. Entre colère et tristesse, des salariés et habitants témoignent. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Les cadeaux des élus

Sonya Mermoud

Ambiance glaciale sur le front de la politique sociale. La session d'hiver du Parlement s'est terminée la semaine passée par des déconvenues à répétition pour la classe laborieuse et les personnes à la retraite, femmes en tête. La majorité bourgeoise n'a eu aucun égard pour toute une frange de la population se démenant au quotidien pour joindre les deux bouts. Lors de ces derniers débats, cette égoïste majorité-là n'a pris en compte ni le renchérissement du coût de la vie, ni l'explosion des primes maladie qui connaîtront une hausse moyenne de 6,6% l'an prochain. Pas de quoi inciter le Conseil des Etats à accepter des mesures visant à alléger la facture de l'assurance de base des ménages à faible budget. Les sénateurs ont refusé l'augmentation des subsides soutenue par la Chambre basse. Et ce alors même que le

pouvoir d'achat des familles les moins aisées ne cesse de s'éroder, financièrement étranglées par des coûts croissants d'électricité, des loyers, de l'alimentation, etc. Les «petits» n'ont ainsi qu'à continuer à se serrer la ceinture. Pas davantage d'empathie à l'égard des retraités: le Conseil national a pour sa part rejeté l'idée d'une 13^e rente AVS sachant pourtant qu'un senior sur cinq est pauvre ou menacé de le devenir. Même attitude méprisante à l'encontre des femmes dans le cadre de la concrétisation d'AVS21: les dispositions d'exécution mises en consultation par le Conseil fédéral ne proposent que des compensations ridicules pour les travailleuses s'approchant de la retraite. Ce projet d'application foule aux pieds les promesses faites durant la campagne de votation remportée pourtant de justesse par le camp du oui. Les décisions relatives à la réforme de la LPP prises par le Conseil des Etats laissent, elles aussi, un goût plus qu'amer. Avec comme conséquence pour les employées œuvrant à temps partiel dans des professions à bas salaires la nécessité de verser des cotisations au 2^e pilier plus élevées, sans réelle amélioration de leurs rentes. Même topo pour l'ensemble des travailleurs les plus précaires. Autant dire que le risque de pauvreté va augmenter. Les assureurs peuvent, de leur côté, se frotter les mains. Dans la cohorte des récentes mauvaises nouvelles, signalons encore l'acceptation particulièrement scandaleuse de la motion Ettlin, le Conseil national ayant emboîté le pas à la

Chambre haute. Ce texte réclame la primauté des conventions collectives de travail de force obligatoire sur les salaires minimums cantonaux. En d'autres termes, les personnes travaillant à Genève et à Neuchâtel dans des professions à basses rémunérations – et où les femmes sont surreprésentées – sont menacées de voir leur revenu mensuel réduit de plusieurs centaines de francs selon les secteurs. Ces deux cantons ont en effet introduit, à la suite de votations populaires, un tarif horaire plancher obligatoire. Une mesure sociale désormais remise en cause par le Parlement, attaquant frontalement la démocratie directe et le fédéralisme. Un véritable affront aux personnes comptant sur leur travail pour subvenir à leurs besoins qui n'aura dans ce cas encore d'autre effet que d'accroître la misère et de pousser les travailleurs concernés vers l'aide sociale. Voilà, à la veille de Noël, les cadeaux ficelés par la majorité des élus. Toutes celles et tous ceux qui tirent déjà le diable par la queue apprécieront... Les femmes, contraintes de travailler un an de plus, prendront toute la mesure de la tromperie des autorités. Autant dire qu'il faudra l'an prochain poursuivre le combat pour que la solidarité fasse barrage à l'égoïsme, pour que triomphe le droit à une existence digne durant la vie active comme à la retraite, et pour une égalité concrète entre les sexes. ■

PROFIL



Jean-Marc Schilling, libraire engagé.

PAGE 2

SUISSE

Salaires minimums cantonaux en danger.

PAGE 3

VALAIS

Non à des horaires prolongés dans la vente.

PAGE 5

INTERNATIONAL

Les syndicats misent sur un nouveau contrat social.

PAGE 9

ACTE DE RÉSISTANCE

Spécialisé dans les ouvrages photographiques de collection, le libraire Jean-Marc Schilling voue à son métier une véritable passion. Arrêt sur image

Sonya Mermoud

Pour Jean-Marc Schilling, aucun doute possible: il exerce un des plus beaux métiers du monde. Une activité en phase avec son amour de l'indépendance et des livres rares, sa passion pour le langage des images, et le plaisir des échanges. Dans son petit commerce La Chambre Noire, à un jet de pierre du centre-ville lausannois, le libraire de 43 ans a créé un espace hors du temps. Une bulle paisible, rompant avec le tourbillon de la routine, où l'autodidacte partage volontiers ses connaissances. «Au début, les photographies servaient exclusivement à illustrer des textes», précise Jean-Marc Schilling, avant de présenter quelques ouvrages de référence s'écartant de cette seule fonction antérieure. Comme *Paris de Nuit*, paru en 1932, un recueil préfacé par Paul Morand, essentiellement composé des clichés de Brassai figurant pourtant en tout petit sur la couverture. Le libraire montrera aussi *Fabrik, une épopée industrielle*, sorti en 1943. «C'est un livre clé, l'un des premiers consacrés entièrement à la photo, sans légende. Une œuvre du Suisse Jakob Tuggener, traitant de la place occupée par l'homme face à la machine», explique-t-il avec enthousiasme. «Je vends du rêve. Je propose des publications rares, en bon état, que l'on ne trouve pas dans les enseignes internationales. Il s'agit d'un marché de niche prisé des collectionneurs institutionnels et privés», enchaîne Jean-Marc Schilling non sans souligner la féroce concurrence du commerce en ligne.

TRAVAIL MAGIQUE

«Internet tue les librairies spécialisées dans les ouvrages anciens. Tenir une boutique, c'est faire acte de résistance.» L'essor constant du numérique n'inquiète pas en revanche l'amoureux des livres. «Le papier ne disparaîtra pas à moins d'une crise de ce matériau ou d'un effondrement économique. Les créateurs auront toujours besoin de ce support.» Pour sa part, rien ne le titille davantage que la découverte d'œuvres inconnues. «C'est toute la magie de mon travail.» Avec, à la clé, une gamme

d'émotions entre satisfaction, adrénaline et une certaine pression pour cet homme qui se fournit aux quatre coins de la Terre, ou presque. «Mon grenier, c'est le monde; enfin, partout où l'imprimé a été développé», nuance Jean-Marc Schilling, tout en étant conscient de certaines contradictions, lui qui achète des livres à des milliers de kilomètres et valorise un commerce de proximité. «Je fais partie d'une génération un peu perdue avec la nécessité de faire des compromis.» Se définissant comme un «anarchiste positif» censé fonctionner avec un minimum de règles – rien ne l'irrite davantage que l'autorité, mais également la mauvaise foi – le quadragénaire chérit son indépendance. Et croit à la bonté naturelle des êtres humains. «Mais ils sont façonnés de manière à répondre à un groupe qui fonce dans la mauvaise direction. La croissance, unique moteur de la société, est une utopie.» Le Neuchâtelois tend de son côté à vivre le plus simplement possible. Et confie un certain fatalisme face à une planète qui se standardise. «Sans issue... Ce désir de lissage profond, cette uniformisation des valeurs, des cultures, des pensées, ainsi qu'une censure toujours plus présente ralentissent les esprits», déplore le libraire restant malgré tout constructif.

LA LIBERTÉ, VALEUR CARDINALE

«J'ai le malheur d'être optimiste», sourit cet adepte de la décroissance, s'estimant plutôt heureux. «Le bonheur, c'est l'esprit libre.» Une indépendance défendue tout au long de sa trajectoire. Après un apprentissage de décorateur d'intérieur, puis un CFC dans la vente, Jean-Marc Schilling quitte sa Chaux-de-Fonds natale pour le Mexique. «Je suis parti seul six mois. J'avais besoin de faire le point. De réfléchir à ma future orientation professionnelle. Ce séjour a confirmé mon envie de me rapprocher du milieu des arts et des antiquités.» De retour dans nos frontières, le voyageur reprend des études, histoire d' étoffer sa culture générale. Maturité en poche, il effectue différents emplois alimentaires tout en cherchant, avec sa compagne – avec qui il a un fils de 14 ans –, d'anciens lo-

caux industriels habitables et utiles à son projet de librairie. Son affaire démarre au Locle. Le passionné constitue un stock d'ouvrages épuisés, élargit son créneau à la bouquinerie d'occasion pour financer de nouveaux titres et débute sa librairie «en chambre». En d'autres termes, il travaille depuis chez lui et reçoit la clientèle sur rendez-vous. Avant de sauter le pas et d'ouvrir en 2016 La Chambre Noire à Lausanne. «C'est d'abord le livre, en tant qu'objet, qui m'a conduit à la photographie», précise Jean-Marc Schilling qui, fort de son expérience, a largement aiguisé son regard et confie sa préférence pour la photo engagée.

UN BESOIN DE RALENTIR

L'œil exercé de Jean-Marc Schilling se pose aussi volontiers sur des tableaux au naturel comme l'azur étoilé, les rais de lumière trouant une voûte nuageuse... «Je n'ai jamais vu de ciels plus beaux que ceux de la Brévine», affirme ce contemplatif sensible et plutôt réservé, faisant au passage l'éloge de la lenteur. «Nous avons besoin de ralentir. J'en suis convaincu.» Pour se ressourcer, ce père de famille compte sur les siens et les livres. Quant à ses loisirs, il les consacre à visiter des expositions ou à effectuer des petits voyages, privilégiant la proximité. Au chapitre de ce qu'il apprécie encore, il note le son

apaisant de la pluie, les chênes centenaires – «et tous les végétaux de manière générale qui vivent de peu» – ainsi que les chats et les... iguanes, «fascinants par leur lenteur et leur agilité en même temps». Athée, Jean-Marc Schilling croit seulement à l'esprit humain «capable du pire mais aussi de se montrer bouleversant». Et rêve que les dirigeants «pensent sur le long terme». «Nous sommes seuls à pouvoir nous sauver ou nous détruire», ajoute le libraire, ne nourrissant à son niveau d'autre rêve que celui d'avoir la possibilité de poursuivre sur son insolite lancée... ■



«Nous avons besoin de ralentir», estime Jean-Marc Schilling qui, avec La Chambre Noire, a fait le pari du commerce de proximité et consacre du temps aux échanges.

THIERRY PORCHET

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



RETOUR À LA PAUVRETÉ

En acceptant la motion Ettlin, le Parlement valide que des milliers de travailleuses et de travailleurs à Genève et à Neuchâtel voient leur salaire baisser en dessous du minimum vital. Un déni démocratique, selon Unia

Manon Todesco

Le 14 décembre, le Conseil national a adopté par 95 voix contre 93 la motion Ettlin qui, pour rappel, prévoit de faire primer les salaires conventionnels sur le salaire minimum cantonal lorsque la Convention collective de travail (CCT) est de force obligatoire. En d'autres termes, dans la coiffure, l'hôtellerie-restauration, la location de services, les stations-services ou le nettoyage, les travailleurs genevois et neuchâtelais, qui ont bénéficié du salaire minimum cantonal, car les salaires minimums prévus par leur CCT étaient en partie plus bas, pourraient voir leurs revenus baisser.

La balle est désormais dans le camp du Conseil fédéral, qui s'était opposé à la motion et qui doit rédiger un projet de loi. «Nous sommes face à une situation particulière, car la conformité au droit de cette motion est discutable, réagit Véronique Polito, vice-présidente d'Unia. Cette motion est une attaque contre la démocratie et les compétences en matière de politique sociale que détiennent les cantons. Nous ne savons pas comment le Conseil fédéral va procéder ni dans quels délais, mais s'il devait reprendre la motion telle quelle, cela serait une invitation aux patrons à pratiquer le dumping par le biais de CCT.» Et notamment à l'encontre des femmes, majoritairement représentées dans les métiers concernés, pénibles et aux horaires contraignants. «Cette motion est indigne, car elle attaque frontalement les salaires de personnes qui ont déjà très peu pour vivre, s'indigne la responsable syndicale. Leurs rémunérations se retrouveraient en dessous du minimum vital cantonal. On serait alors loin du principe selon lequel tout travail mérite un salaire équitable.»

MISE À MAL DU PARTENARIAT SOCIAL

Cette nouvelle risque aussi de secouer le partenariat social. «Dans les négociations, si nous n'avons pas la garantie que ces salaires minimums cantonaux continueront à prévaloir, nous allons devoir trouver des solutions au niveau conventionnel, en prévoyant par exemple la primauté des salaires minimums plus fa-



La baisse potentielle des salaires à la suite de l'adoption de la motion Ettlin concerne les travailleurs genevois et neuchâtelais actifs dans la coiffure, l'hôtellerie-restauration, la location de services, les stations-services ou encore le nettoyage.

vorables ou des suppléments régionaux, explique Véronique Polito. Ce seront des bras de fer intenses qui vont mettre en péril les CCT dans les secteurs à bas salaire.» La syndicaliste donne l'exemple du secteur de l'hôtellerie-restauration, dans lequel les syndicats s'étaient battus pour demander des suppléments de salaire pour les employés genevois et zurichois en lien avec le coût de la vie, sans succès...

«Nous sommes actuellement en pleines négociations dans la coiffure et, vu le changement de contexte, j'ai annoncé à la partie patronale que nous allions devoir revoir notre position. Nous avons encore quelques semaines pour nous mettre d'accord, mais le risque de vide conventionnel est réel.» Quant aux pourparlers dans la location de services, ils commencent à la fin de janvier. «La situation sera encore plus absurde, car on

pourrait se retrouver à Genève dans une seule et même entreprise avec des temporaires qui gagnent moins que le minimum qui s'applique aux employés fixes, soulève la vice-présidente d'Unia. Ce serait clairement une porte grande ouverte au dumping salarial dans une région frontalière!»

AUTOGOAL

Est-ce que les employeurs iront jusqu'à baisser les salaires des employés? Il y a fort à parier que oui, alarme Unia. «Dans la coiffure, nous avons fait l'expérience d'une situation de vide conventionnel, et les salaires ont baissé extrêmement vite, confirme Véronique Polito. A Genève, les patrons de salons ont clairement annoncé qu'ils ne se gêneraient pas pour le faire!»

En agissant de la sorte, les motionnaires et la droite patronale se tirent

une balle dans le pied. Effectivement, les professions visées par ce texte souffrent déjà d'une pénurie de main-d'œuvre et de manque d'attractivité. «Dans l'hôtellerie-restauration, il y a une telle pression au vu du manque de personnel qu'il y a plutôt une tendance à augmenter les salaires, analyse la syndicaliste. C'est donc très paradoxal que les employeurs de la branche aient poussé cette motion sachant qu'ils peinent déjà à recruter des employés. Baisser les salaires est un signal très mauvais qui ne fera pas de la pub pour la branche...»

Quoi qu'il en soit, Unia tout comme l'Union syndicale suisse (USS) combattront ce projet par tous les moyens qui s'imposent, notamment le référendum, et défendront les salaires minimums cantonaux. ■

Payer plus pour toucher moins? C'est non!

Les syndicats et le Parti socialiste disent leur opposition au projet de LPP 21 tel qu'adopté par le Conseil des Etats la semaine dernière. Un référendum n'est pas exclu

Sylviane Herranz

La réforme de la Loi sur la prévoyance vieillesse LPP 21 retourne au Conseil national. La semaine dernière, le Conseil des Etats a adopté sa version du projet, à peine plus généreuse que celle du National votée en décembre 2021. Ce dernier avait déjà largement dénature le compromis des partenaires sociaux, repris par le Conseil fédéral, mais des divergences subsistent. La pierre d'achoppement porte sur les suppléments prévus pour compenser la baisse du taux de conversion de 6,8% à 6%, qui représente une diminution des rentes de 11,76%. Le Conseil fédéral prévoyait une compensation pour tous les assurés, sans limite de temps, allant de 200, 150 et 100 francs par mois pour les nouveaux retraités durant les quinze premières années de la réforme, puis d'un montant défini chaque année. Le National plaide pour un modèle couvrant

uniquement 35% à 40% des nouveaux rentiers et les Etats ont remonté légèrement le curseur avec un système prévoyant une compensation dégressive et à vie pour environ 50% des retraités. D'autres désaccords entre les Chambres existent, notamment sur la part du salaire assuré et sur l'abaissement du seuil d'accès au 2^e pilier.

OCCASION MANQUÉE

Après le vote du Conseil des Etats, les syndicats et le Parti socialiste ont dénoncé les détériorations apportées au compromis des partenaires sociaux, ce dernier prévoyant une amélioration rapide pour les femmes et les bas revenus. «Depuis plus de dix ans, les rentes versées par les caisses de pension diminuent, alors qu'elles ont réalisé de somptueux bénéfices sur les marchés boursiers et immobiliers», rappelle l'Union syndicale suisse (USS). Pour elle, la décision du Conseil des Etats revient à payer plus pour toucher moins à la retraite,

alors que la situation financière des caisses «s'améliore de jour en jour, avec la reprise des taux d'intérêt». L'USS regrette «l'occasion historique» manquée par le Parlement de privilégier le compromis des partenaires sociaux. Pour la faïtière, cette décision «est un véritable affront fait aux femmes». Après la hausse de l'âge de la retraite, «le Conseil des Etats veut les faire patienter quelques dizaines d'années avant d'obtenir les améliorations de rentes dont elles ont concrètement et urgemment besoin». Selon les calculs de l'USS, moins de la moitié des femmes et un quart de tous les assurés seulement obtiendraient, avec la version des sénateurs, la pleine compensation de la baisse du taux de conversion.

PROMESSES NON TENUES

«Pour les femmes qui ont travaillé toute leur vie dans des branches à bas salaires et à temps partiel, la perspective d'une vie digne à la retraite

s'éloigne. Les assureurs peuvent se réjouir, ils sont les grands gagnants», abonde Unia, qui constate que «les promesses de la droite de trouver une égalité dans les rentes des femmes n'ont été que des paroles en l'air. Ainsi, écrit le syndicat, durant la campagne sur AVS 21, «des partis bourgeois n'ont cessé de prétendre qu'en cas d'acceptation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, ils s'engageraient pour une réforme rapide du 2^e pilier qui améliorerait leur situation en matière de retraite.» Or, le vote des Etats aura pour effet que les personnes à bas salaires et à temps partiel cotiseront nettement plus pour des rentes qui n'évolueront guère. Unia ajoute que, pour l'ensemble des précaires, «la réforme augmente le risque de pauvreté». Sans compter l'aggravation de leur situation en raison du renchérissement. Le syndicat comme le Parti socialiste suisse annoncent déjà la saisie du référendum si ce projet de démantèlement est maintenu. ■

BRÈVES

AVS LE NATIONAL REJETTE L'INITIATIVE POUR UNE 13^e RENTE

A la suite du Conseil fédéral, en mai dernier, le Conseil national a décidé le 14 décembre de recommander le rejet de l'initiative des syndicats «Mieux vivre à la retraite» qui prévoit une 13^e rente AVS. Le Conseil des Etats devra lui aussi se prononcer, avant que l'initiative soit soumise en votation.

Le débat a opposé la gauche à la droite, inflexible, qui estime que les prestations complémentaires sont suffisantes pour aider les retraités dans le besoin. Ils seraient aujourd'hui 12,5% à y recourir. De plus, comme l'a souligné la conseillère nationale socialiste Barbara Gysi, près de la moitié des personnes qui auraient droit à ces prestations ne les demandent pas. La droite est aussi restée sourde aux appels de Pierre-Yves Maillard, socialiste et président de l'Union syndicale suisse (USS), de proposer un contre-projet.

La rente moyenne de l'AVS est de 1800 francs par mois et ne suffit de loin pas pour vivre sans qu'elle soit accompagnée d'une rente du 2^e pilier. Or, un tiers des femmes n'ont droit qu'à l'AVS. Et quelque 200 000 retraités vivent en Suisse dans une situation de pauvreté. Côté finances, une 13^e rente est réaliste. Le coût estimé par la droite est de 5 milliards de francs. Selon les chiffres du Conseil fédéral cités par l'USS, l'AVS enregistrera un excédent de près de 20 milliards de francs jusqu'en 2030.

Face à l'érosion du pouvoir d'achat et à la baisse des rentes du 2^e pilier, l'USS et Unia poursuivront leur engagement pour une 13^e rente et pour le succès de l'initiative «Mieux vivre à la retraite» dans les urnes. ■ SH

AVS LA MISE EN ŒUVRE D'AVS 21 EN CONSULTATION

Le Conseil fédéral a mis en consultation, le 9 décembre et jusqu'au 24 mars, les dispositions d'exécution d'AVS 21 dans le règlement de l'Assurance vieillesse et survivants. Pour l'Union syndicale suisse, il s'agit d'une option minimaliste. La faïtière demande d'ores et déjà de corriger le tir en accordant les suppléments promis aux femmes de la génération de transition. Le gouvernement a également fixé au 1^{er} janvier 2024 l'entrée en vigueur de la réforme. A cette date, la TVA sera relevée de 0,4% pour le taux normal et de 0,1% pour les taux réduits.

Quant à l'augmentation de l'âge de départ à la retraite des femmes, elle sera menée en quatre étapes, dès le 1^{er} janvier 2025. Ainsi, les femmes nées en 1961 devront travailler jusqu'à 64 ans et trois mois; celles nées en 1962 jusqu'à 64 ans et six mois; celles de 1963 jusqu'à 64 ans et neuf mois; et celles de 1964 devront travailler un an de plus qu'aujourd'hui, soit jusqu'à 65 ans. Le nouvel «âge de référence» de 65 ans pour toutes sera donc effectif dès le 1^{er} janvier 2028. ■ SH

PRIMES MALADIE AUCUN ALLÈGEMENT

Malgré la hausse importante des coûts de l'assurance maladie, le Conseil des Etats s'est opposé à une augmentation des subsides l'an prochain. Pour l'Union syndicale suisse (USS), «cette décision est un affront pour tous les ménages à bas et moyens revenus qui souffrent depuis trop longtemps de la charge élevée des primes». En 2023, la hausse moyenne de ces dernières est de 6,6%, s'ajoutant au renchérissement des coûts notamment de l'électricité, de l'alimentation ou encore des loyers. Face à la crise du pouvoir d'achat, le Conseil national s'était pourtant prononcé en faveur d'une aide de quelque 900 millions de francs afin de réduire les primes. Ce soutien exceptionnel demandé par la gauche n'a pas été suivi par le centre et la droite du Conseil des Etats. Plus largement, comme l'indique l'USS dans un communiqué, «d'autres protagonistes se sont progressivement retirés du financement de l'assurance de base au cours des dernières années, notamment les cantons, en diminuant leur apport aux réductions de primes. Une évolution qui devrait malheureusement se poursuivre l'année prochaine...» La faïtière syndicale souligne encore que «la Suisse est presque le seul pays d'Europe à ne pas financer son assurance de base principalement par des recettes liées au salaire, ce qui fait peser sur les bas et moyens revenus une charge disproportionnée». ■ AA

Un cadeau pour Noël? offrez L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

La fin de l'année approche avec son cortège de guirlandes, de paillettes et de cadeaux à dénicher. En manque d'idées? Alors faites profiter vos proches d'une information syndicale et sociale de qualité et offrez un abonnement à L'Événement syndical au prix préférentiel de 50 francs la première année au lieu de 60 francs!

J'offre un abonnement d'une année au prix préférentiel de 50 francs la première année à:

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

Facture à adresser à:

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

A retourner à L'Événement syndical, place de la Riponne 4,
1005 Lausanne ou envoyer un courriel avec les informations ci-dessus
à forum@evenement.ch



Pour des crèches abordables

Signez l'initiative!



MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



**Les cours 2023 vous attendent
sur notre site:
Scannez-moi!**

Extrait des nouveautés et cours dès février:

Cours pour tou-te-s

L'analyse transactionnelle, niveau 1

Lu 27 – Ma 28.2 Morges, Hôtel La Longeraie

Nouveau: Outlook, les bases

Lu 6.3 Yverdon, Synergic/Perform

Nouveau: Communication sur les réseaux sociaux

Je 16 – Ve 17.3 Yverdon, Hôtel La Prairie

La prise de décision agile

Je 16 – Ve 17.3 Morat, Centre du Loewenberg

Ma relation au changement: le gérer et y faire face

Je 23 – Ve 24.3 Morat, Centre du Loewenberg

Nouveau: Collaborer avec OneNote et Teams

Lu 27 – Ma 28.3 Yverdon, Synergic/Perform

La communication non verbale

Je 30 – Ve 31.3 Morges, Hôtel La Longeraie

Recruter des membres et renforcer le mouvement

Lu 3 – Ma 4.4 Morges, Hôtel La Longeraie

Nouveau: Greenwashing et écologie politique

Je 7 – Ve 8.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Cours pour membres de représentations du personnel et militant-e-s

Cours de base pour membres de commissions du personnel

Lu 13 – Ma 14 – Me 15.3 Ste-Croix, Hôtel de France

Nouveau: Négociation collective

Je 1 – Ve 2.6 Ste-Croix, Hôtel de France

Le cycle ARPIP 22/23 pour les représentant-e-s du personnel dans les institutions de prévoyance se poursuit en 2023

Je 9.2 – Je 16.3 – Je 20.4 – Je 11.5 – Je 15.6

Lausanne, Hôtel Mirabeau

**Retrouvez nos webinaires gratuits et ouverts à tou-te-s
sur www.movendo.ch**

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.



Pour les membres des syndicats, les frais
d'au moins un cours par an sont pris en charge
par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:

www.movendo.ch, info@movendo.ch,
téléphone 021 310 48 70.

**Votre équipe Movendo vous
souhaite de belles fêtes de fin
d'année et se réjouit de vous
retrouver en 2023!**

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

LES MAGASINS VALAISANS POURRAIENT FERMER À 19H

Le Grand Conseil a accepté un projet visant à étendre les horaires d'ouverture. Si une deuxième lecture est prévue, les opposants – dont Unia – pensent déjà à lancer un référendum



En amont de la séance du Grand Conseil, des salariés de la vente sont allés à la rencontre des députés afin de les sensibiliser aux impacts délétères que les extensions d'horaires auraient sur leurs conditions de travail et sur leur vie familiale et sociale.

Manon Todesco

Le 15 décembre, le Grand Conseil valaisan a avalisé, à 87 voix contre 34, la modification de la Loi concernant l'ouverture des magasins. Ce texte permettrait aux commerces de fermer leurs portes à 19h du lundi au vendredi, au lieu de 18h30. Par ailleurs, il prévoit que, dans les secteurs touristiques, les enseignes auront la possibilité de rester ouvertes sept jours sur sept jusqu'à 21h. Enfin, les communes pourront décider de choisir un jour par semaine lors duquel les magasins pourraient rester ouverts jusqu'à 21h, au lieu de 20h actuellement, mais sans contraindre les commerces à agir dans ce sens. Une détérioration des conditions de travail contre laquelle Unia s'était érigé. Mais l'opposition de la gauche et des Verts, qui refusaient catégorique-

ment d'entrer en matière et plaidaient pour le statu quo, n'aura pas suffi. «Malgré tout, la fermeture des magasins à 17h le samedi et les veilles de jours fériés a été sanctuarisée, ça ne bougera pas, et c'est une très bonne chose», se réjouit Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais. A savoir que la droite patronale voulait faire passer une fermeture à 17h30 ces jours-là. «De même pour les 24 décembre, qui resteront fermés s'ils tombent un dimanche. C'est très positif!» Pour rappel, cette extension des horaires était présentée comme nécessaire par ses partisans pour lutter contre le tourisme d'achat. Un argument qui ne tient pas la route, selon le syndicaliste, qui est aussi député socialiste. «Le seul moyen efficace pour contrer le tourisme d'achat est une augmentation des salaires ou au moins une pleine compensation du renché-

rissement pour l'ensemble des salariés du canton. Tant que la population valaisanne ne verra pas son pouvoir d'achat augmenter, il n'y aura pas plus d'argent dépensé dans l'économie du canton.»

ALLONGEMENT DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Sur demande de la gauche, le plénum a accepté de soumettre le projet à une deuxième lecture. Le syndicaliste prévient: «Si à l'issue de celle-ci, on constate qu'il y a toujours une dégradation des conditions de travail pour le personnel de la vente, nous attaquerons par le biais d'un référendum afin de protéger la santé, la qualité de vie et les proches des salariés.»

Pour le responsable syndical, le terme de «compromis» repris dans les médias est inaudible. «Cette notion de compromis est un langage de politiciens. Pour les vendeuses et les vendeurs, la

réalité concrète de ce projet est un allongement de la journée de travail et donc une détérioration de leurs conditions, car ils risquent de faire des horaires encore plus fractionnés.» Quant à la conciliation entre vie professionnelle, vie sociale et vie familiale, déjà compliquée dans cette branche, la mise en œuvre de cette modification

pourrait l'empirer. «Les crèches du canton ferment au plus tard à 18h45. Si les magasins ferment à 19h, cela va être problématique pour les employés qui ont des jeunes enfants...» ■

POING LEVÉ

PERSONNE À LA RUE!

Aline Andrey

«Mes amis, au secours... Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à 3h, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée. Chaque nuit, ils sont plus de 2000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu.» Ces mots ont été prononcés par l'Abbé Pierre le 1^{er} février 1954. Près de 70 ans plus tard, la question du sans-abrisme reste brûlante. Elle atteint même des degrés indécents lorsque des travailleuses et des travailleurs de centres d'hébergement d'urgence se mobilisent pour ne pas perdre eux-mêmes pied. C'est le cas en Angleterre où, face à la crise inflationniste, le personnel de l'ONG Shelter a fait grève – comme de nombreux autres corps de métier – pour demander les hausses de salaire nécessaires au paiement de leur propre loyer.

A Lausanne, submergés par le nombre de SDF, les collaborateurs de la Fondation Mère Sofia ont aussi refusé de continuer de travailler dans des conditions indignes. Alors que le centre d'accueil d'urgence Le Répit n'offre pas plus d'une centaine de lits de camp, 150 à 170 personnes avaient afflué chaque nuit dès son ouverture en novembre. Après quelques jours de pourparlers avec la Ville, deux agents de sécurité assurent désormais que la limite ne soit pas dépassée. Mais que deviennent les autres, alors que toutes les structures d'accueil saturent elles aussi? Hors institutions, le collectif Jean Dutoit appelle également à l'aide depuis des mois, logeant actuellement une quarantaine de personnes dans un restaurant désaffecté aux conditions insalubres. Genève, de son côté, a lancé son «Plan grand froid» en ouvrant 80 places supplémentaires depuis le 11 décembre. Avec cette mesure temporaire, la ville du bout du lac peut dès lors accueillir 638 démunis au total. En comparaison, le nombre de lits à Lausanne paraît particulièrement bas: 108 à l'année, auxquels s'ajoutent en hiver une centaine au Répit et une quarantaine dans la structure Borde 47.

La Suisse compte 2200 sans-abri et 8000 personnes si fragiles financièrement qu'elles risquent de perdre leur logement, selon un rapport fédéral publié cette année. Face à cette situation, la conseillère nationale Ada Marra, par le biais d'une initiative parlementaire, veut faire interdire les expulsions en hiver. A Lausanne, le Conseil communal lausannois a accepté, le 6 décembre, une augmentation du budget des hébergements d'urgence de 200 000 francs. Un montant qui risque d'être insuffisant, comme l'ont dénoncé des militants pour les droits humains, le soir même, devant l'Hôtel-de-Ville. Aux côtés des collectifs Personne à la rue et 43m², l'association Sleep-in a réclamé le respect des droits fondamentaux et rappeler les véritables causes du sans-abrisme. A savoir: «les politiques migratoires racistes», «la mondialisation avec son exploitation du Sud par le Nord», et «le marché libéral». Bref, la cupidité et le manque d'amour. ■

«Syngenta humilie son personnel»

Alors que le site de Monthey de Syngenta bat des records de production, la direction refuse la pleine compensation du coût de la vie à ses employés. Réaction outrée d'Unia qui n'exclut pas des mesures de luttes

Sonya Mermoud

«Syngenta humilie son personnel!» Secrétaire régional d'Unia Valais, Blaise Carron fustige l'attitude de Syngenta qui, en dépit d'une excellente santé financière, a refusé d'octroyer la pleine compensation du coût de la vie à hauteur de 3% à ses employés. «Devant un tel acte de mépris, la commission du personnel fait désormais appel aux syn-



La commission du personnel n'étant pas parvenue à un accord, ce sont désormais les syndicats qui négocieront avec la direction de Syngenta.

dicats pour la poursuite des négociations. Des rencontres auront lieu prochainement», ajoute-t-il, avant de préciser que six rondes de pourparlers n'ayant abouti à aucun accord, les organisations des travailleurs reprennent le flambeau. «Nous avions déjà connu il y a plusieurs années en arrière un cas de figure semblable.»

Le syndicat est d'autant plus outré par cette situation que la revendication des délégués des salariés est jugée parfaitement dans les cordes de l'entreprise. «Sur les neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de Syngenta a atteint 25,9 milliards de dollars, en progression de 24% par rapport à l'année précédente.» Durant cette même période, l'EBITDA (défini par Syngenta Group comme correspondant aux résultats avant intérêts, impôts, participations minoritaires, dépréciations, amortissements, restructurations et moins-values) a connu une croissance de 30% pour atteindre 4,6 milliards. Quant aux ventes de Syngenta Crop Protection, unité à laquelle est rattaché le site de Monthey, elles ont augmenté de 27% pour s'élever à 12,6 milliards de dollars.

«Malgré un bénéfice très important attendu pour 2022 et d'excellentes perspectives pour 2023, l'entreprise n'a pas été capable de reconnaître l'investissement de ses salariés en leur accordant la compensation intégrale du renchérissement. Et cela alors que l'usine stratégique de Monthey constitue son principal site de production au niveau mondial. Par son attitude de mépris et de paupérisation, la société a choisi d'humilier ses quelque 900 collaboratrices et collaborateurs et a ainsi brisé net l'élan créé lors du renouvellement, cet été, de la Convention collective de travail (CCT)», martèle le syndicaliste, prévenant encore que, si les prochaines négociations entre les parties signataires de la CCT ne sont pas concluantes, l'obligation de respecter la paix du travail deviendrait caduque. «Sans accord, comme le permet la Convention, des mesures de luttes peuvent être envisagées.» ■

BAT: COLÈRE ET TRISTESSE À BONCOURT

La direction de British American Tobacco a confirmé sa décision de fermer son usine jurassienne malgré les alternatives présentées par le personnel

Textes Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

Boncourt fait grise mine. La vieille usine Burrus, autour de laquelle s'est largement développé le village jurassien, n'échappera pas à la fermeture. La direction de British American Tobacco (BAT) a confirmé mercredi dernier auprès du personnel sa volonté de délocaliser la production des cigarettes en dehors de la Suisse. Les 226 emplois vont disparaître. Le site est pourtant rentable et, à l'issue de la période de consultation, le personnel, soutenu par les syndicats Unia et Syna, avait présenté toute une série de propositions pour augmenter encore les marges d'exploitation. «Durant un mois, 36 personnes, plus de 10% du personnel, ont travaillé d'arrache-pied pour trouver des alternatives, qui, à notre avis, permettaient de maintenir les places de travail», a indiqué Yves Defferrard, le responsable de l'industrie d'Unia, lors d'une conférence de presse donnée le jour même de la triste nouvelle dans l'aula de l'école primaire, à deux pas de l'usine. Documentées et chiffrées, ces pistes ont été soumises à la direction de la multinationale du tabac, basée à Londres, qui se serait montrée, selon le syndicaliste, «impressionnée». Elles ont toutefois été écartées. Les gains escomptés n'étant, semble-t-il, pas à la hauteur des économies sur les coûts de personnel promises par une délocalisation. «BAT a décidé de poursuivre sa stratégie globale, qui concerne aussi d'autres sites en Europe.»

«COMME LA PERTE D'UN ÊTRE CHER»
Chez les salariés, rencontrés autour de l'usine et dans les bistrotis, la tristesse se mêle à la colère. «Ils n'ont pas tenu compte de nos propositions, nous ne sommes que des numéros, il n'y a pas d'humanité», confie Alain*, un mécanicien affichant plus de vingt ans d'ancienneté au compteur. «Nous avons le sentiment d'avoir été trahis par un groupe pour lequel on a tout donné. Nous avons travaillé les jours fériés, renoncé à des vacances, donné sang et sueur, pour certains pendant quarante ans. Mais la direction n'a vu en nous qu'un carnet de chèques plutôt que des êtres humains. Tout le monde est rentré chez soi avec tristesse et dégoût», souligne Claude*, un opérateur. «Pour la plupart d'entre nous, cette entreprise est une famille. Nous ressentons comme une séparation sentimentale ou la perte d'un être cher.» Alain abonde en ce sens: «C'est peut-être cela le plus pénible: perdre les collègues et cette ambiance.» Des travailleurs ne cachent pas avoir été choqués par l'attitude du membre de la direction venu présenter en anglais la décision au personnel. «Il était vautré sur son pupitre, ce n'est pas ainsi que l'on annonce la fermeture d'une boîte, c'est inacceptable», lâche un ouvrier. Où seront désormais produites les fameuses Parisienne? La rumeur évoque la Pologne, des ressortissants de ce pays ayant séjourné dans le village ces derniers temps. «Les Polonais n'auront pas la qualité et les compétences dont nous disposons», estime Alain. Fondée en 1814 par Martin Burrus, la fa-

brique de tabac s'était lancée dans les cigarettes à partir de 1886. Ce n'est que 110 ans plus tard que ce fleuron de l'industrie jurassienne a été racheté par le groupe Rothmans, qui a fusionné trois ans après avec BAT.

«ILS SE SONT BATTUS COMME DES LIONS»
Les licenciements devraient débuter au printemps et s'étaler par vagues tout le long de l'année 2023. Un plan social en atténuerait quelque peu les conséquences. Le plan social de l'entreprise contenait des clauses d'exclusion multiples, il a été remanié au cours de seize rondes de négociations afin de bénéficier à l'ensemble du personnel. «Nous avons été attentifs aux travailleurs âgés, nous avons beaucoup amélioré les préretraites, tenu compte des situations familiales et des nécessités de retrouver un emploi. Il faut rendre hommage aux treize membres de la commission du personnel, ils ont négocié chaque virgule, ils se sont battus comme des lions et ont fait comprendre à leurs interlocuteurs qu'ils valaient plus que ce qu'on leur donnait au départ. Nous ne pouvons certes pas être satisfaits si l'on songe aux bénéfices de BAT et à ses rachats d'actions à coup de milliards, mais nous sommes largement sortis des standards du groupe», explique Yves Defferrard. «Pour ce que je mesure dans le canton du Jura, le plan social peut être qualifié de bon», reconnaît, de son côté, la secrétaire régionale d'Unia Transjurane, Rebecca Lena Cristofaro. Pour la syndicaliste, ce résultat a été rendu possible par la solidarité des salariés: «Ils sont restés au coude-à-coude jusqu'au bout.» L'Etat veil-

lera à la mise en œuvre du plan social accepté par l'assemblée du personnel», a déclaré le Gouvernement jurassien dans un communiqué.

«NOUS NE POUVIONS PAS OBTENIR PLUS»
«Nous avons bien fait de mandater les syndicats, sans eux, nous nous serions fait bouffer en cinq minutes. Mais nous avons compris que nous ne pouvions pas obtenir plus», ajoute Claude. L'assemblée du personnel a donc approuvé à une forte majorité le plan social. Mais pas à l'unanimité. «Il faut comprendre le dépit des longues carrières, dont l'indemnité de licenciement atteint le plafond négocié et qui ne peuvent prétendre à la préretraite.» A l'instar d'Amin*: «Les jeunes vont retrouver du boulot, mais moi, j'ai passé 50 ans, ça fait près de trente ans que je suis au même poste et on va me dire que je n'ai jamais travaillé sur telle ou telle machine.» Alain, lui, aura droit à une préretraite. Claude, pour sa part, pense retrouver un job, «moins bien payé. Ma femme va devoir reprendre le travail, elle avait arrêté de bosser pour s'occuper des enfants.» «J'espère qu'il n'y aura pas de dépressions parmi nos collègues», nous dit-il encore, avant de sortir pour griller une sèche. Une Parisienne? «Oui, mais je vais changer de marque.» ■

* Prénoms d'emprunt.

L'usine BAT, où sont fabriquées les fameuses cigarettes Parisienne, occupe un espace énorme au cœur de Boncourt.



Des commerces ont déjà tiré le rideau le long de la route de France, qui fait office de rue principale, d'autres établissements pourraient fermer à la suite du départ de BAT.



«BAT a décidé de poursuivre sa stratégie globale», a regretté Yves Defferrard, membre du comité directeur d'Unia, devant les médias.



Depuis le 27 octobre et l'annonce de la fermeture, le personnel a tenu plusieurs assemblées, comme ici le 6 décembre lors du vote sur les alternatives à présenter à la direction.

«C'EST LA FIN D'UNE ÉPOQUE»

Le départ de BAT aura aussi des conséquences sur les sous-traitants et la vie de tout le village. «C'est une catastrophe pour un petit village. Je n'ai plus aucun respect pour BAT. C'est le système capitaliste, c'est triste. Le problème, c'est que les syndicats ne sont pas assez forts.» Le patron du café de la Rotonde, Kamal Ahmed, est abattu. Derrière les vitres de son établissement, on aperçoit la grande usine située de l'autre côté de la ligne de chemin de fer. Une poignée d'ouvriers s'y retrouvent régulièrement autour d'une bière. «Je pense perdre 1500 francs par mois, c'est beaucoup pour un petit bistrot», assure le bistrotière. Sur cette route de France, qui fait office de rue principale, plusieurs commerces ont déjà tiré le rideau, projette-t-il aussi de fermer? «Je ne peux même pas me le permettre, j'ai 60 ans et je n'ai que ce café.» Un peu plus loin vers le centre se détache la cordonnerie tenue par Michel Maitre. «Je suis dépité. Boncourt, c'est Burrus, on a toujours été dépendants de cette entreprise pour tout. Les Burrus m'ont fait travailler. Nous ne faisons rien sans eux, aucune manifestation», explique-t-il, en nous montrant une affiche pour le cross de Boncourt de 1989, sponsorisé par Parisienne. «Celui qui entrainait chez Burrus avait l'impression qu'il n'y avait rien de mieux sur Terre, c'était très paternaliste, il y avait de sérieux avantages. Nous étions gâtés, nous avions tout et aucun problème. C'est la fin d'une époque. C'est triste, car c'est une boîte qui gagne encore de l'argent.» Le cordonnier confie avoir hésité à descendre son drapeau jurassien pour le remplacer par une crêpe noire. On comprend vite en débarquant à Boncourt à quel point la famille Burrus et leur manufacture de tabac ont imprimé leur marque sur la vie du village. Ce n'est certes pas ici la seule usine, puisqu'on y trouve Sonceboz (microtechnique) et ETA (horlogerie), mais les 1600 habitants bénéficient de nombreuses infrastructures financées par la générosité des six générations de la dynastie et surtout, ne l'oublions pas, par le travail de leurs employés: salle communale, stade, piscine ou jardins publics; tandis que la mairie et des homes sont installés dans les anciennes maisons de maître des Burrus. Tous ces bâtiments, il faut les entretenir, Michel Maitre en sait quelque chose, il siège à l'exécutif communal. BAT pesait jusqu'au quart du budget de la commune, dès 2024, il faudra se passer de cette manne. Tout le monde regrette que Rolex n'implante pas son nouveau site de production à Boncourt plutôt qu'à Bulle. «Nous avons refait le budget 2023. Notre village va survivre, même si on ne sait pas encore comment. En attendant, je rêve d'une chose, c'est que tous arrêtent de fumer...» ■

Justice rendue pour un employé du second œuvre

Sous-payé, un travailleur du second œuvre a récupéré rétroactivement son dû grâce à l'aide d'Unia. Un cas d'école rappelant qu'il vaut la peine de lutter pour ses droits

Sonya Mermoud

EPilogue heureux pour Mario (prénom d'emprunt) qui, à la veille de Noël, vient de toucher la coquette somme de 28 000 francs après une longue bataille juridique menée avec l'aide d'Unia. L'historique de ce syndiqué débute en 2012, année de son engagement dans une entreprise vaudoise d'agencement. Employé comme manœuvre, l'homme, alors âgé de 34 ans, remplit différentes tâches entre intendance, gestion du stock, livraison de mobilier ou encore montage. A cette époque, il gagne 23 francs l'heure. Et se rend compte, à la suite d'un tractage d'Unia, qu'il n'est pas payé au tarif de la Convention

DROITS

collective de travail romande du second œuvre, comme il le devait. «Selon cet accord, il aurait dû percevoir un salaire horaire de 24,65 francs brut», précise Paula Chaves, juriste à Unia, qui s'est occupée de ce dossier. Aussi, Mario essaie d'en parler avec son patron. Sans succès. Ce dernier esquivait, laisse entendre qu'il analysera la situation ultérieurement et ne change rien ou presque au final, augmentant seulement de 30 centimes par heure son employé en 2016, soit 23,30 francs. Bien en dessous des 27 francs auquel il aurait pu prétendre dès le mois de mars de cette même année. Mais à cette époque, Mario n'ose pas entreprendre de démarches pour tenter de récupérer son dû. Son épouse et ses quatre enfants vivent toujours en Italie. Le projet de les faire venir en Suisse et craint de perdre son travail s'il s'obstine à faire valoir ses droits. En 2018, la situation professionnelle de Mario change. Le quadragénaire a trouvé un nouveau poste et démissionne. Il sollicite alors l'aide d'Unia dans l'espoir de toucher rétroactivement la différence de salaire perçue. «Il a contacté le syndicat en mai 2018. Il était évident qu'il aurait dû être rémunéré selon le tarif de la CCT du secteur», explique Paula Chaves, qui entame alors des discussions avec l'ancien patron. En vain. Ce dernier refuse d'entrer en matière, arguant que Mario n'appartenait pas à la catégorie de personnel soumis à la CCT. La juriste porte l'affaire devant le Tribunal des prud'hommes qui, au terme de trois audiences, statue en faveur de l'employeur. «Nous avons alors recouru auprès du Tribunal cantonal à la fin de mai 2021. Le verdict est tombé en mars dernier, nous donnant raison sur tous les points.» Pas de quoi décourager pour autant l'ex-employeur qui décide de poursuivre la bataille et saisit le Tribunal fédéral. Sans succès. Cette dernière instance l'a condamné, le 19 octobre, à verser 28 000 francs net, intérêts compris, à son ancien salarié. Le patron doit aussi s'acquitter des frais de justice. «Mario vient de recevoir cette somme», précise, ravie, Paula Chaves. Et la jeune femme de conclure: «Justice a été rendue. Même si les démarches prennent du temps, il vaut la peine de se battre pour ses droits, et cela même rétroactivement. En prenant garde toutefois de ne pas dépasser le délai de prescription, en l'occurrence, de cinq ans.» ■

BRÈVE

ELVETINO ACCORD SALARIAL CONCLU

Au terme d'une seule séance de négociations, un accord salarial a été conclu entre les syndicats Unia, SEV et Elvetino, annonçant les partenaires sociaux dans un communiqué commun. Dès l'année prochaine, les salaires effectifs augmenteront de 130 francs brut par mois. Cette somme se compose de 50 francs déjà prévus par la Convention collective de travail (CCT) et de 80 francs supplémentaires permettant en grande partie de compenser le renchérissement. L'augmentation équivaut à une hausse moyenne des rémunérations de base de 3%. Quant aux salaires minimums, ils seront majorés de 120 francs, pour s'élever désormais à 4080 francs pour les stewards et à 4215 francs pour les magasiniers et les logisticiens sans formation de base. Le tarif horaire minimal passe ainsi à 24,30 francs pour les deux fonctions. A noter encore que les employés au bénéfice de formation de base, présentant des compétences dans des langues nationales ou des connaissances d'anglais pourront prétendre à une meilleure rémunération. «Même s'il n'est pas exceptionnel, c'est un bon résultat, compensant le renchérissement et sachant que les salaires dans le domaine restent modestes», commente Mauro Moretto, responsable national de l'hôtellerie-restauration d'Unia, précisant que la hausse de 50 francs a été accordée chaque an depuis une décennie, à l'exception de la première année de la crise Covid où elle a été reportée. Le syndicaliste estime encore que cette augmentation constitue «un début positif» en vue du renouvellement de la CCT l'an prochain. Un accord qui couvre quelque 800 employés. ■ SM



«Boncourt, c'est Burrus, on a toujours été dépendants de cette entreprise pour tout»: Michel Maitre, cordonnier et conseiller communal.



Kamal Ahmed, le patron du café de la Rotonde où se retrouvent régulièrement des ouvriers de l'usine.



«Nous ne faisons rien sans Burrus, aucune manifestation»: une affiche pour le cross de Boncourt de 1989, sponsorisé par Parisienne.

«UN VÉLO POUR NOËL»

Aline Andrey

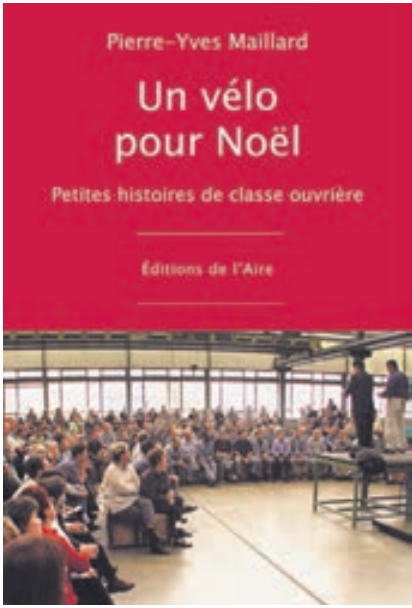
Pierre-Yves Maillard n'en est pas à une casquette près. Président de l'Union syndicale suisse et conseiller national socialiste, le voici écrivain. Avec *Un vélo pour Noël*, publié juste avant les Fêtes, il rend hommage à la classe ouvrière et à ses luttes, ainsi qu'à sa famille. A commencer par ses grands-pères: Yves, qui travaillera comme domestique, paysan, avant d'être nommé syndic; Alfred, maçon et syndicaliste. Les figures féminines ne sont pas oubliées: sa grand-mère Lucie, sa mère, une camarade de classe, ses sœurs... Pierre-Yves Maillard raconte

aussi les amis immigrés et les copains de foot, autant de sources d'inspiration à son engagement. Au fil des quelque 200 pages, le socialiste se livre, avec générosité et émotions, sur son parcours, de son enfance à ses premiers combats syndicaux. A la tête de la FTMH, il se souvient de la formidable mobilisation chez Sapal en 2000 à Renens, de sa rencontre avec Mike Nista, ancien président d'Unia Vaud, des durs rapports de force au sauvetage des emplois. Entre autres luttes, il se remémore aussi celle vécue chez Veillon, avec Fabienne, courageuse présidente de la commission d'entreprise. «Ces mouvements expri-

maient d'abord de la solidarité, de la fierté. Ils ont laissé des souvenirs durables de fraternité chez celles et ceux qui les ont vécus [...]. Nous n'avons pas fait de révolution. Mais la désindustrialisation a été freinée», écrit l'homme de terrain, qui sera rattrapé par la politique. Conseiller d'Etat vaudois, il revient sur le sauvetage de Novartis. Père de famille, il raconte le match de foot de l'équipe de sa fille contre celle de garçons de familles fortunées, «un petit épisode concret et inédit de lutte des classes» et de féminisme. Promu entretiens président de l'Union syndicale suisse, l'auteur termine son livre en parlant du parcours incroyable d'une

livreuse de Smood, rencontrée à l'occasion d'une grève mémorable. Avant de conclure par le débrayage, en 2004, des ouvriers de Metalcolor. Il cite alors les paroles d'un employé portugais restées gravées dans sa mémoire lui soufflant le titre du livre. Un cadeau de Noël porteur d'espoir pour les luttes syndicales. ■

Pierre-Yves Maillard, *Un vélo pour Noël, Petites histoires de classe ouvrière*, Editions de l'Aire, 2022.



OLIVIER VOGELSANG

En cette fin d'année, nous vous souhaitons, chères lectrices et chers lecteurs, de belles fêtes et vous remercions pour votre fidélité. L'équipe de *L'Événement syndical* vous adresse ses meilleurs vœux 2023 et vous donne rendez-vous le 18 janvier prochain.

La rédaction

BRÈVE

ASILE UNE PÉTITION CONTRE LES EXPULSIONS VERS LA CROATIE

Plus de 6500 personnes ont signé une pétition demandant au gouvernement de suspendre les renvois vers la Croatie. Le 14 décembre, les paraphe ont été déposés à Berne par Droit de rester et Solidarité sans frontières. Depuis octobre, ces deux organisations ont reçu de très nombreux témoignages de personnes migrantes ayant été confrontées à des violences graves perpétrées par des policiers. Dès lors, la pétition exige l'application de la clause de souveraineté: soit la suspension des renvois Dublin vers la Croatie ainsi que vers d'autres pays coupables de violations des droits humains. Elle demande aussi un accueil digne de la part de la Suisse et un accès aux soins médicaux nécessaires à la suite des traumatismes subis; la création d'une commission indépendante pour enquêter sur les violences endurées; et la transparence sur les procédures en cours pour les personnes ayant demandé l'asile. Déjà en septembre, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) dénonçait les violences policières, tolérées par les autorités, en Croatie et en Bulgarie, à l'encontre des personnes en quête de protection. L'OSAR demandait alors à la Suisse de renoncer aux transferts «fondamentalement inadmissibles et inacceptables» vers ces deux pays. ■ AA

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

GROUPE DES RETRAITÉS

Réunions mensuelles

Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les **2^e mardis du mois**, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier, permanences syndicales

Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.

Ouverture du secrétariat

Vendredi de 10h à 12h.

Le Locle

Ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Le secrétariat Unia de Delémont a déménagé. Il est installé à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadès, 2^e étage.

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

Delémont, rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:

Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter

au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

WWW.
EVENEMENT.CH

«NOUS SOMMES LA PLUS GRANDE ORGANISATION DÉMOCRATIQUE DU MONDE»

Secrétaire migration d'Unia, Marie Saulnier Bloch a participé au congrès de la Confédération syndicale internationale tenu en Australie



Le congrès de la Confédération syndicale internationale, qui a réuni à Melbourne un millier de syndicalistes provenant de 130 pays, avait pour fil rouge l'émergence d'un nouveau contrat social mondial pour le XXI^e siècle.

Textes Jérôme Béguin

Le mouvement syndical mondial a tenu sa grand-messe à Melbourne du 17 au 22 novembre. Représentant environ 200 millions de travailleurs et de travailleuses, un millier de syndicalistes de 130 pays se sont réunis en Australie pour le congrès de la Confédération syndicale internationale. Les principaux débats se sont déroulés autour de l'idée de faire émerger un nouveau contrat social mondial pour le XXI^e siècle. La déclaration finale du congrès défend ainsi des emplois respectueux du climat, les droits des travailleurs, des salaires justes, une protection sociale, l'égalité et l'inclusion. «Nous avons besoin d'un nouveau modèle économique conjugué à de nouveaux schémas commerciaux reposant sur le plein-emploi, le travail décent et la prospérité partagée. Il ne s'agit de rien moins que de créer les conditions propices à la paix, à la justice sociale et à la survie», a résumé la secrétaire générale de la CSI, Sharan Burrow. Des résolutions ont aussi été adoptées pour dénoncer la montée de

l'extrême droite, la guerre en Ukraine, au Yémen et en Ethiopie, les répressions des mouvements citoyens, des organisations de travailleurs et des femmes en Iran, en Chine, en Afghanistan, à Hong Kong, en Biélorussie et au Myanmar. Juste avant l'ouverture du congrès s'est tenue la Conférence mondiale des femmes. Les militantes de la CSI ont élaboré un programme comportant de nombreuses revendications en faveur de l'égalité de genre, la création d'une économie des soins ou encore le renforcement des femmes dans les organes dirigeants des syndicats.

«J'AI RESSENTI LA FORCE DE L'UNION»

«La conférence et le congrès, en particulier les forums et les ateliers, ont été très utiles pour l'échange de perspectives et la définition des visions et des engagements communs. Nous avons beaucoup partagé», se félicite la secrétaire migration d'Unia, Marie Saulnier Bloch, qui faisait partie de la délégation de l'Union syndicale suisse (USS). «Les déclarations adoptées sont très fortes sur le plan politique. Elles n'ont pas été prises pour faire joli sur une étagère,

elles vont appeler à intensifier nos efforts pour être concrets et à tisser des liens solidaires entre syndicats. Ce que je retiens, c'est que nous n'avons pas qu'abordé l'amélioration des conditions de travail et les questions salariales, l'accent a aussi été mis sur les efforts à entreprendre en termes d'égalité et d'inclusion. L'appel a été lancé de poursuivre nos combats en alliance avec les différents mouvements sociaux. La transition écologique et sociale doit inclure les plus précarisés d'entre nous. Il faut aussi souligner l'importance des femmes présentes et dirigeantes dans les syndicats, on voit à quel point cet accent féministe et le rôle des femmes dans les syndicats sont essentiels. Nous avons partagé la fierté de notre identité de syndicalistes et de notre intelligence collective en tant que mouvement. Nous sommes la plus grande organisation démocratique du monde et le congrès de la CSI est l'illustration de ce que veut dire l'internationalisme syndical. Cela n'avait rien à voir avec une ambiance d'expats onusiens privilégiés, j'ai eu le sentiment d'appartenir à un réel mouvement collectif et combatif, au-

delà des frontières et des disparités politiques et syndicales. J'ai ressenti la force de l'union de tous dans la défense d'un dénominateur commun.» Le congrès a également renouvelé les instances dirigeantes de la CSI. Le dirigeant de la Confédération européenne des syndicats, Luca Visentini, a été élu secrétaire général (voir aussi ci-dessous). Pour succéder à l'Australienne Sharan Burrow, l'Italien était opposé au Turc Kemal Özkan, secrétaire

général adjoint d'IndustriALL Global Union. Né à Udine en 1969, Luca Visentini a étudié la philosophie à l'université, puis a travaillé pour l'Unione italiana del lavoro avant de rejoindre en 2017 la CES. Auteur d'ouvrages de poésie et de nouvelles, il est, par ailleurs, connu pour être actif dans les réseaux culturels. ■

Plus d'infos au sujet du congrès sur : congress2022.ituc-csi.org/?lang=fr

LUCA VISENTINI: «JE SUIS INNOCENT»

A peine élu secrétaire général de la CSI, Luca Visentini se retrouve mêlé au scandale du «Qatargate», cette affaire de corruption autour du Parlement européen. Interpellé au même moment que la députée Eva Kaili, le dirigeant syndical a été interrogé par la police belge avant d'être relâché. «Je suis innocent de tout méfait, a déclaré le syndicaliste. La corruption, sous toutes ses formes, est totalement inacceptable. Je tiens également à réaffirmer la position que j'ai adoptée publiquement, selon laquelle davantage de pressions doivent être exercées sur le Qatar en faveur des droits des travailleurs et des autres droits humains. La situation aujourd'hui n'est toujours pas satisfaisante.» La CSI a annoncé que Luca Visentini avait remis ses fonctions la semaine dernière au secrétaire général adjoint, Owen Tudor, et qu'un Conseil général devait se réunir ce mercredi 21 décembre pour débattre de la situation et décider des mesures à prendre. ■

Un guide pour soutenir les syndicats dans leur transition juste

IndustriALL, l'organisation syndicale mondiale de l'industrie, lance un document pratique pour encourager et accompagner les syndicats vers une transition qui soit juste pour les travailleurs et leur communauté

Textes Manon Todesco

Il ne fait plus aucun doute que l'urgence climatique est une réalité aujourd'hui. Les effets du réchauffement se font ressentir aux quatre coins de la planète, sans exception. De même, il est clair que le seul moyen de le ralentir est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Pour ce faire, une transition écologique est inévitable pour aller vers une décarbonation de notre économie en faveur d'énergies renouvelables et durables. Et cela va affecter des millions de travailleurs dans le monde entier dans des secteurs allant de la production de combustibles fossiles à la fabrication d'automobiles et d'acier, en passant par les transports. Des salariés qui risquent de perdre leurs emplois. Certes, les énergies vertes sont vouées à créer des dizaines de millions de postes de travail, mais les métiers ne sont pas les mêmes. Il faudra se former et, certainement, se déplacer... Partant, il apparaît clair que la transition écologique, aussi évidente soit-elle, ne doit pas se faire au détriment des travailleurs. Au contraire, ces derniers et leurs syndicats doivent être partie prenante de cette transition. C'est pourquoi IndustriALL, faitière syndicale des secteurs des mines, de l'éner-

gie et de la manufacture, qui représente plus de 50 millions de travailleurs dans 140 pays, a récemment publié *Un guide syndical de pratiques pour une transition juste*. Disponible en anglais, en espagnol et en français, ce document de 36 pages a pour objectif de soutenir les efforts de ses affiliés dans la planification et le lancement d'un cadre solide de transition juste, selon les termes des travailleurs, et non des entreprises ou des gouvernements, qui protègent leurs moyens de subsistance, maintenant et pour l'avenir. La transition, oui, mais pas sur le dos des travailleurs. IndustriALL plaide pour un changement qui soit le fruit d'un dialogue social tripartite, entre syndicats, entreprises et gouvernements, et dont l'objectif ultime sera de créer des emplois décents qui améliorent les salaires et les avantages sociaux, et si ce n'est pas le cas, des subventions pour combler les écarts et soutenir les communautés confrontées à la perte d'emplois spécifiques en raison de la décarbonation.

LE CHANGEMENT, C'EST MAINTENANT !

Parce que justice climatique et justice sociale sont étroitement liées, et parce que la transition peut être longue à se mettre en place, IndustriALL appelle les syndicats

à prendre des mesures sans tarder. «N'attendez pas que les changements liés à la décarbonation apparaissent au travail! De nombreux syndicats ne ressentent pas aujourd'hui la pression d'avoir un plan de transition juste parce que leurs membres, en particulier les travailleurs plus âgés qui sont proches de la retraite, ne ressentent pas la menace immédiate de perdre leur emploi dans le futur. Nous devons reconnaître que nous sommes confrontés à une crise climatique qui menace l'existence de l'homme sur Terre et que la décarbonation est notre seul moyen de sortir de cette crise, mais cela doit être fait de telle sorte qu'il y ait un soutien pour les travailleurs et les travailleuses et leurs communautés.» Les syndicats ont un rôle à jouer dans la transition, et ils doivent s'en saisir, sans quoi elle se fera au détriment des travailleurs. Les syndicats et les sympathisants du monde du travail trouveront dans ce guide, très pratique, les étapes à suivre, les échéances, les questions à se poser et les éléments à ne pas oublier pour mener à bien cette transition juste. ■

Le guide est disponible sur : industriall-union.org/fr/lancement-du-guide-syndical-de-pratiques-pour-une-transition-juste

SYNDICAT SUÉDOIS RÉCOMPENSÉ

A l'occasion du 5^e Congrès mondial de la Confédération syndicale internationale (CSI), le prix Dorje Khatri de 2022 pour la justice climatique a été remis à la confédération syndicale suédoise LO-Suède. A la suite de sa collaboration avec de grandes entreprises entamée en 2017, notamment le fabricant d'acier suédois SSAB, la compagnie minière LKAB ou encore le producteur d'électricité Vattenfall, l'organisation a réussi à développer des processus industriels sans émissions de dioxyde de carbone. «L'année dernière, le partenariat a conduit à la première production de fer et d'acier dans le monde sans combustibles fossiles», félicite la CSI dans un communiqué, qui qualifie l'initiative de la LO-Suède de «source d'inspiration pour le monde entier». Karl-Petter Thorwaldsson, président de la LO quand le projet a été lancé, a déclaré au congrès : «Ce projet est bénéfique pour tous : il produit moins d'émissions ayant une incidence sur le changement climatique, tout en créant plus d'emplois de qualité à long terme, assortis de conditions de travail bien meilleures grâce à l'élimination du charbon du processus. Et les entreprises l'apprécient, car elles voient leurs carnets de commandes pleins et elles investissent dans trois nouvelles usines sidérurgiques sans carbone. C'est un projet avantageux pour tout le monde.»

Et Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, d'ajouter : «Mettre les secteurs industriels à forte intensité énergétique sur la voie de zéro émission est l'un des plus grands défis de notre époque. C'est ce type de travail visant à assurer une transition juste pour les travailleurs et les travailleuses, par le biais du dialogue social entre syndicats et employeurs, qui contribue à la création d'emplois de qualité à l'épreuve du climat.» ■

«ICI, PERSONNE NE DEVRAIT AVOIR FAIM»

Au Brésil, dans les périphéries, les cuisinières du mouvement des sans-toit mènent une lutte exemplaire contre la faim, décuplée par quatre ans de bolsonarisme. L'élection de Lula y ravive les espoirs de vaincre ce fléau. Mais les résistances sont vives

Guy Zurkinden

«L'être humain est fait pour briller, pas pour mourir de faim.» Sur une paroi de la cuisine solidaire du Mouvement des travailleurs sans-toit (MTST), les paroles d'une magnifique chanson de Caetano Veloso se détachent. Au cœur de Jardim Iguatemi, dans la périphérie est de la métropole São Paulo, les militants et les militantes du MTST et les habitants du quartier ont construit un baraquement sommaire, mais vital: chaque jour, les mots du célèbre artiste brésilien s'y transforment en réalité.

150 REPAS PAR JOUR

«Depuis deux ans, nous distribuons 150 repas par jour, cinq fois par semaine à des enfants et à des adultes qui n'ont pas de quoi manger.» Les yeux de Dona Vilma – la soixantaine passée, le regard profond, les mains larges et fortes – brillent. Chaque jour, cette bénévole fait deux heures de bus pour mettre en pratique sa conviction: «Dans ce pays si grand et si riche, personne ne devrait souffrir de la faim.» Toujours prête à blaguer et à discuter, elle offre, avec sa collègue Rose, plus qu'un repas: de la chaleur humaine et de la dignité à une population meurtrie.

A Jardim Iguatemi, les années Bolsonaro ont en effet creusé un sillon de destruction. Chacun peut citer un proche décédé des suites de la pandémie, gérée de manière catastrophique par un gouvernement négationniste. Beaucoup ont perdu emploi et revenu – une situation aggravée par la destruction systématique des politiques publiques. Un drame semblable se joue dans toutes les périphéries urbaines du pays. Conséquence: l'insécurité alimentaire, quasi éradiquée sous les gouvernements Lula (2003-2010) touche désormais plus de 58% de la population; et 33 millions de Brésiliens ne mangent pas à leur faim¹. Les mères sans emploi sont particulièrement touchées, précise Dona Vilma.

LA SOLIDARITÉ CONTRE LA FAIM

En 2020, les militants du MTST, un mouvement social qui occupe bâti-

ments ou terrains abandonnés pour y revendiquer la construction de logements populaires, se rendent compte de l'étendue du fléau. «Nous avons alors commencé à distribuer des centaines de paniers d'alimentation dans les périphéries», raconte Idiane Maria, coordinatrice du MTST, devenue cet automne la première employée domestique élue au législatif de l'Etat de São Paulo. «Mais cela ne suffisait pas: de nombreuses familles n'avaient même plus de gaz. Il fallait leur proposer des repas déjà cuisinés.»

C'est dans ce contexte que naissent les cuisines solidaires. Le MTST en anime aujourd'hui 31, réparties dans treize Etats ainsi que dans le district fédéral, qui englobe la capitale Brasília. On trouve ces cantines dans les périphéries des grandes villes – à l'exception de deux d'entre elles, dressées au cœur des centres historiques de São Paulo et de Rio de Janeiro, transformés depuis la pandémie en gigantesques campements improvisés où tentent de survivre des milliers de SDF².

En plus de proposer des repas gratuits et équilibrés, ces soupes populaires autogérées sont aussi des lieux de vie: on y dispense appuis scolaires, initiations aux technologies de la communication, moments de discussion ou conseils juridiques. Pour les enfants, des séances de «cinémas sans-toit» sont organisées – sans oublier le Noël solidaire. Quand la topographie le permet, les baraques sont bordées de jardins potagers, qui fournissent une partie des aliments cuisinés. Le reste provient de la campagne de dons orchestrée par le MTST, ainsi que des apports de mouvements paysans amis – comme les sans-terre du MST, ou le Mouvement des petits agriculteurs (MPA).

ESPOIRS... ET DANGERS

Le 30 octobre, les militants du MTST ont poussé un cri de joie en apprenant la victoire – serrée – de Luiz Inácio Lula da Silva à la présidentielle. «Quelle sera la règle d'or de ce pays? Ce sera de garantir qu'aucun enfant n'ira dormir sans avoir bu un verre de lait, qu'aucun enfant ne se réveillera en n'ayant



DOUGLAS MANSUR

Dona Vilma, une des cuisinières du MTST, active dans la cuisine solidaire de Jardim Iguatemi, dans la périphérie est de São Paulo.

même pas un pain et du beurre à manger pour toute la journée», affirmait le futur président quelques semaines après le scrutin. Des mots qui ont fait souffler un formidable vent d'espoir sur la cuisine solidaire de Jardim Iguatemi. Trente kilomètres plus loin, dans les gratte-ciel climatisés qui bordent l'opulente avenue Faria Lima – le plus grand centre financier d'Amérique latine – l'ambiance est aux antipodes. La volonté affichée par Lula de desserrer le carcan de l'austérité pour lutter contre la faim a déclenché la colère des marchés, relayée par une campagne médiatique fustigeant l'«irresponsabilité fiscale» du futur gouvernement qui entrera en fonction le 1^{er} janvier. Pour mettre en œuvre les mesures minimales nécessaires afin de faire face à l'explosion de la pauvreté³ et de la faim, le futur président n'a en effet d'autre choix que de contourner le terrible carcan fixé aux dépenses sociales par le pré-décès de Jair Bolsonaro, le néolibéral Michel Temer. Un projet d'amendement constitutionnel, dit «PEC de la transition», prévoit de «libérer» environ 200 milliards de reais supplémentaires (35 milliards de francs), dans l'objectif notamment de garantir une

aide mensuelle de 600 reais (environ 100 francs) aux familles les plus pauvres. Il est l'objet d'après négociations au Parlement – et déclenche les foudres des milieux financiers. Ce contexte est encore durci par les manifestations des partisans les plus exaltés de Bolsonaro, qui continuent à appeler au coup d'Etat militaire – avec l'appui de hauts cadres de l'armée. Certains militaires franchissent même le pas: «Des officiers et des hommes de troupe de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air [...] ont été pris en flagrant délit de participation à des manifestations (réclamant un coup d'Etat militaire, *ndlr*) autour des casernes, et de publications de textes à tonalité golpiste sur les réseaux sociaux. Ces manifestations sont interdites par le règlement de la caserne», souligne le quotidien (conservateur) *O Estado de São Paulo*³.

La bataille contre la faim sera rude. Mais dans les ruelles étroites des périphéries, auprès des fourneaux solidaires du MTST, elle continue de remporter chaque jour de belles victoires⁴. ■

Article paru dans *Services Publics*, le journal du SSP, le 2 décembre 2022.

¹ www.poder360.com.br, 8 juin 2022.

² Durant la pandémie, l'augmentation des personnes vivant dans la rue a été de 31% dans la ville de São Paulo (*Folha de São Paulo*, 23 janvier 2022). Au mois de septembre, l'Etat de São Paulo comptabilisait 85 900 personnes en situation de rue – 48 600 pour sa capitale. La ville de Rio de Janeiro comptait de son côté plus de 12 000 sans-toit. Selon l'Observatoire brésilien des politiques publiques visant la population en situation de rue, qui a compilé ces données, ces chiffres sont probablement sous-évalués (globo.com, 13 octobre 2022).

³ «La pauvreté et la pauvreté extrême ont atteint des niveaux record en 2021», notait la *Folha de São Paulo* (2 décembre). Selon les données les plus récentes de l'Institut brésilien de géographie et statistique, le Brésil comptait 62,5 millions de pauvres (29,4% de la population) et 17,9 millions de personnes vivant en situation de pauvreté extrême (8,4% de la population totale). L'IBGE reprend la définition du seuil de pauvreté fixée par la Banque mondiale, soit 5,50 dollars par jour; le seuil de l'extrême pauvreté est fixé, lui, à 1,90 dollar par jour.

⁴ 30 novembre 2022.

⁵ Article rédigé dans le cadre d'une délégation solidaire mise sur pied par l'organisation de coopération E-changer au Brésil, du 11 au 22 novembre 2022.

Amnesty International somme les autorités espagnoles et marocaines de rendre des comptes

Six mois après le drame à la frontière de Melilla dans lequel au moins 37 migrants sont morts et 77 ont disparu, c'est toujours le silence radio. La vérité et la justice doivent éclater, s'indigne l'ONG

Manon Todesco

Le 24 juin dernier, environ 2000 personnes migrantes d'Afrique subsaharienne ont tenté de traverser la frontière à Melilla, depuis le Maroc vers l'Espagne. Un épisode qui a viré au carnage, d'après les informations recueillies par Amnesty International, indiquant que la répression des autorités autant marocaines qu'espagnoles a causé la mort d'au moins 37 personnes; 77 autres ont disparu. Dans son rapport rendu public le 13 décembre, l'ONG déplore le silence des autorités, qui depuis, soit presque six mois, n'ont ouvert «aucune enquête efficace et transparente pour établir la

vérité sur les événements de cette journée» et continuent de nier leur responsabilité.

«Les preuves s'accumulent au sujet de multiples violations graves des droits humains, en plus de l'absence d'informations, à ce jour, sur l'identité des personnes décédées et le sort des personnes disparues, a déclaré la secrétaire générale d'Amnesty International, Agnès Callamard. Cette situation sent la dissimulation et le racisme, en même temps qu'elle remue le couteau dans une plaie déjà douloureuse. Il est essentiel que les deux gouvernements fassent éclater la vérité et la justice au sujet des événements de cette journée, afin que rien de tel ne se reproduise à l'avenir.»

VIOLENCES INOUIËES

L'enquête, basée sur des témoignages oculaires et des séquences vidéo et d'images satellites, révèle qu'au cours des mois et des jours précédents, les réfugiés présents autour de Melilla ont subi de plus en plus d'attaques des forces de sécurité marocaines. «Les agents ont brûlé et détruit toutes les affaires de beaucoup de ces personnes, qui ont fini par se regrouper par milliers et marcher jusqu'à la frontière, où elles se sont heurtées aux autorités marocaines et espagnoles qui ont fait un usage illégal et meurtrier de la force.» Jets de pierres, tirs de gaz lacrymogènes et de munitions en caoutchouc: les policiers ont attiré leurs cibles dans

un guet-apens, une zone sans issue, et se sont acharnés sur elles. «La police espagnole nous a aspergé les yeux pendant que la police marocaine nous jetait des pierres à la tête», rapporte Salih, un Soudanais de 27 ans. Aucun secours n'a été apporté aux victimes: l'accès à la zone a même été banni à une ambulance de la Croix-Rouge...

ASSASSINÉS EN PRISON

Une fois repoussés du côté marocain de la frontière, un grand nombre de migrants ont été emprisonnés au Maroc et ont subi de nouvelles violences, d'après l'un d'eux. «Ils étaient frappés à la tête à coups de marteau jusqu'à ce que mort s'ensuive.»

Les autres, environ 500 personnes d'après Amnesty, ont été conduites de force en autocar «dans des régions éloignées du pays, où elles ont été abandonnées sur le bord de la route, sans soins médicaux, après avoir été déposées de leurs affaires».

L'ONG exige désormais des deux pays qu'ils rendent des comptes rapidement. ■

Plus d'informations sur: [amnesty.ch/fr](https://www.amnesty.ch/fr)